

Le lien entre revenu et alimentation est évident. Sur la foi de certains témoignages, il appert que dans les familles démunies le budget alimentaire est souvent puisé à même le budget «fourre-tout». Autrement dit, les dépenses non alimentaires qui surviennent sont financées par l'enveloppe alimentaire, ce qui signifie que les besoins nutritifs se trouvent souvent sacrifiés, par la force des choses.⁽¹⁰³⁾

Comme plusieurs témoins l'ont fait ressortir, ces insuffisances du budget alimentaire sont particulièrement graves pour les assistés sociaux. Les allocations pour la nourriture et le vêtement sont loin d'être suffisantes. En Nouvelle-Écosse, par exemple, les assistés sociaux recevraient un montant équivalent à 60 p. 100 de ce qu'il en coûte pour acheter les produits alimentaires prévus dans le panier de la ménagère d'Agriculture Canada.⁽¹⁰⁴⁾

Les établissements d'enseignement secondaire et post-secondaire offrent, depuis de nombreuses années, des services alimentaires aux étudiants. Très souvent, ces services proposent des repas nutritifs et bon marché. Des témoins ont affirmé qu'en offrant des services semblables dans les écoles élémentaires, on pourrait pallier la fréquente insuffisance des allocations alimentaires.⁽¹⁰⁵⁾

Le Comité sait que de nombreux programmes alimentaires à l'école sont en vigueur à travers le pays. Ces programmes réussissent fort bien, pour la plupart, autant sur le plan éducatif que sur celui de la lutte à la pauvreté. Leur double vocation procède de leur volonté de lier l'apport de nourriture (déjeuner et dîner, ainsi que collations nutritives) avec l'éducation à l'alimentation et à la santé chez les écoliers. Une telle perspective mobilise les écoliers, les enseignants, les parents et la collectivité en général dans un projet commun, qui vise à la fois à prévenir et à atténuer les problèmes associés à la pauvreté et à la malnutrition. Le Comité appuie l'expansion de programmes semblables, afin que les enfants aient accès, au sein du système d'éducation public, à du lait et à des repas subventionnés.

Ces dernières années, la faim est devenue un phénomène plus apparent au Canada, en partie à cause de la prolifération de banques alimentaires, de soupes populaires et d'autres services de distribution de nourriture aux personnes nécessiteuses. Certains de nos témoins ont dit craindre que ces services deviennent institutionnalisés dans notre société.

RECOMMANDATION

12. Nous recommandons que le gouvernement fédéral alloue les ressources nécessaires pour étudier le rôle qui devrait revenir aux banques alimentaires et à d'autres organisations du même genre au Canada, y compris l'opportunité de convertir ces banques alimentaires en coopératives de consommateurs appartenant aux personnes à revenus modestes et gérés par eux, et l'opportunité de créer des centres de distribution de repas nutritifs aux écoliers.

B. L'éducation

Les rapports entre la pauvreté dans l'enfance et le niveau d'instruction méritent qu'on s'y penche tout particulièrement. L'étude sur la santé des enfants ontariens révèle que les enfants pauvres (définis

⁽¹⁰³⁾ Délibérations, 10 avril 1990, fascicule 21, p. 23-24.

⁽¹⁰⁴⁾ Délibérations, 10 avril 1990, fascicule 21, p. 25.

⁽¹⁰⁵⁾ *L'enfance, l'école et la pauvreté*, Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, juin 1989.